



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des sous-traitants du nucléaire

Question écrite n° 27797

Texte de la question

Mme Mathilde Panot interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur la situation des sous-traitants du nucléaire en cette période d'épidémie liée au coronavirus. Mme la députée souhaite rappeler que les sous-traitants réalisent 80 % des activités de maintenance des centrales nucléaires et sont les plus exposés aux risques d'accident et à la radioactivité. Depuis le début de l'épidémie et des mesures de confinement, de nombreux salariés, obligés de se rendre sur leur lieu de travail, font état d'une forte négligence quant aux gestes barrières définis par le Gouvernement pour limiter l'épidémie : promiscuité accrue dans les vestiaires et au niveau des portiques de sécurité, aucune désinfection des poignées, portiques, badgeurs, pas de mise à disposition de gels hydroalcooliques ou de lingettes nettoyantes aux salariés. À ces manquements s'ajoute la situation des salariés sous-traitants renvoyés dans leurs familles faute d'activité, aggravant le risque de création de nouveaux foyers d'infection. Face à cette situation, de nombreux salariés sous-traitants ont décidé d'exercer leur droit de retrait. Le manque d'effectifs qui peut en résulter a plusieurs conséquences : une difficulté d'approvisionnement alors que l'énergie est un bien indispensable à la vie, ainsi qu'une augmentation du stress des salariés en activité et, par conséquent, un risque accru d'incident. Elle lui demande les mesures envisagées afin d'assurer la protection des salariés sous-traitants du nucléaire en cette période d'épidémie liée au coronavirus.

Données clés

Auteur : [Mme Mathilde Panot](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27797

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2458

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)